



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Fabrika SA s'efforce d'agir en entreprise citoyenne responsable et d'exercer son activité commerciale en harmonie avec la protection de l'environnement et l'exploitation durable des ressources naturelles.

Etant donné la nature de ses produits et de ses services, Fabrika SA n'est pas directement impliquée dans des secteurs qui ont des conséquences importantes sur l'environnement. Cependant nous utilisons beaucoup de matières premières renouvelables et non renouvelables telles que le laiton, l'acier, le titane, l'or, différents plastiques ; de ce fait Fabrika SA s'efforce de résoudre les questions liées à l'environnement tout au long de la chaîne logistique et des activités commerciales.

Les principes énoncés dans cette politique environnementale confirment l'engagement de Fabrika SA dans une gestion rigoureuse de l'environnement, conforme aux normes et aux critères nationaux et internationaux de gestion de l'environnement. C'est pourquoi Fabrika SA demande à tous ses employés de contribuer à ses efforts de gestion environnementale en se conformant aux principes et aux pratiques énoncés ci-dessous.

Le CEO de Fabrika SA est responsable de l'application de la politique environnementale.

1. Prise de conscience et formation

Dans le cadre de cette mise en œuvre, Fabrika SA expose sa politique environnementale à tous les employés, fournisseurs et autres parties prenantes.

2. Sites et exploitation

Fabrika SA développe, conçoit et exerce ses activités en prenant en compte les problèmes écologiques, de façon à limiter l'effet négatif sur l'environnement.

Fabrika SA garantit que la construction, la transformation, la modernisation et autres travaux sur les équipements sont exécutés en se conformant à la législation, aux normes et aux réglementations environnementales locales, en harmonie avec le contexte environnemental.

3. Exploitation de l'eau et de l'énergie

Fabrika SA contrôle la consommation d'eau, d'énergie, de mazout, de ressources naturelles et d'autres matériaux nécessaires à ses activités opérationnelles, en essayant d'optimiser l'usage et de minimiser le gaspillage, notamment pour le chauffage, l'éclairage, la ventilation et l'air conditionné.

Lorsque cela est possible, le CEO et les employés responsables du conditionnement et du transport de marchandises adopteront une stratégie « d'utilisation efficace de l'énergie » en planifiant, en organisant et en regroupant soigneusement les expéditions.

4. Emissions, effluents

Fabrika SA respecte scrupuleusement les normes environnementales légales et les réglementations spécifiques au secteur d'activité concernant le contrôle de la pollution en installant des systèmes de rétention et de filtrage adaptés.

Conformément à la réglementation locale et aux bonnes pratiques du secteur d'activité, le site de production surveille et contrôle les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, les débits d'eaux usées et toute autre émission de ce type résultant d'opérations de fabrication.

5. Recyclage des déchets

Fabrika SA surveille la collecte et le recyclage des déchets à partir du tri, en portant une attention particulière au traitement des matières risquées. Lorsque cela est possible, les matériaux sont recyclés.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

6. Principe de précaution

Fabrika SA s'efforce de procéder à toutes les adaptations nécessaires au niveau de la conception, de la fabrication ou de l'utilisation des produits ou des services conformément aux connaissances scientifiques et techniques les plus récentes. Ceci afin d'éviter tout effet néfaste sur la santé, la sécurité ou l'environnement découlant des processus de fabrication des produits ou des produits eux-mêmes.

7. Fournisseurs et autres parties prenantes

Fabrika SA invite ses fournisseurs à adhérer aux principes énoncés dans ce modèle de politique environnementale.

Dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les parties prenantes, toute question ou proposition d'amélioration concernant les pratiques responsables au niveau de l'environnement doit être soumise directement aux cadres supérieurs.

8. Contrôle, évaluation et respect

Fabrika SA contrôle régulièrement ses performances de production par rapport au respect de cette politique.

Toute divergence existante ou potentielle entre les opérations courantes et les exigences énoncées dans ce modèle de politique environnementale doit être évaluée et signalée avec des plans de mesures correctives adaptées.

Tout non-respect matériel de cette politique doit être signalé aux responsables de l'audit interne. Pour permettre une appréciation rapide et une mise en place d'actions correctives appropriées, l'informateur ne peut rester anonyme. Cependant la protection et confidentialité de la personne et des informations fournies sont garantis par l'indépendance même de la fonction d'audit interne.

9. Mises à jour régulières

Ce modèle de politique environnementale est révisé et mis à jour quand cela est nécessaire afin de prendre en compte les nouvelles exigences de gestion responsable de l'environnement au fur et à mesure qu'elles se présentent.